



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

## FACULTÉ DE MÉDECINE

COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT

DÉCANAT

CMU - rue Michel-Servet 1 | CH-1211 Genève 4

Genève, le 24 novembre 2005

Prof. Charles Bader  
*Vice-Doyen*

Ligne directe: +41 (0) 22 379 53 96  
Ligne administrative: +41 (0) 22 379 50 28  
Fax direct: +41 (0) 22 379 53 11

23-pv-ce-21\_11\_05/crb-cv

C. Bader, J.-F. Balavoine, A. Baroffio, J.-P. Bernard, L. Bernheim, G. Bondolfi, G. Braedle, H. Bounameaux, B. Brinkley, Ph. Chastonay, M. Collart, P. Dayer, Ph. Dussoix, S. Fernandez, L. Fisch, S. Ferrari, G. Haarmann, P. Hoffmeyer, Ph. Huber, M. Kondo-Oestreicher, V. Lenoir, M. Neerman-Arbez, M. Nendaz, A. Perrier, C. Piguët, H. Stalder, J. Samson, M. Serafin, C.-A. Siegrist, C. Viloz, N. Vu, A. Wohlwend

**Avec la participation de :**

L. Buehler, L. Borradori, J. Desmeules, G. Donati, J.-M. Gaspoz, A. Galetto, O. Irion, A.B. Safran, E. Girardin, J.-Ph. Guyot, I. Kos, A. Rougemont, T. Argoristas, G. Gold, M. Gerbase, N. Carrieu

### COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SÉANCE n°23 DU LUNDI 21 NOVEMBRE 2005

**Présents:** C. Bader, J.-F. Balavoine, A. Baroffio, J.-P. Bernard, L. Bernheim, G. Bondolfi, H. Bounameaux, B. Brinkley, Ph. Chastonay, M. Collart, Ph. Dussoix, S. Fernandez, L. Fisch, S. Ferrari, G. Haarmann, Ph. Huber, M. Kondo-Oestreicher, M. Neerman-Arbez, M. Nendaz, A. Perrier, C. Piguët, M. Serafin, C.-A. Siegrist, C. Viloz, N. Vu, A. Wohlwend  
L. Buehler, N. Vogt (en remplacement de J. Desmeules), J.-M. Gaspoz, J.-Ph. Guyot, I. Kos, T. Argoristas, G. Gold, M. Gerbase

**Excusés:** G. Braedle, L. Borradori, P. Dayer, G. Donati, E. Girardin, P. Hoffmeyer, O. Irion, H. Stalder

#### 1. Acceptation du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2005

##### *Point 5 : Présentation du programme microscope virtuel*

A. Wohlwend précise que le libre accès au site se fait depuis le bouton « Etudiants » ; la rubrique « Enseignant » demande un mot de passe et est destinée aux enseignants qui déposent du matériel.

#### 2. Informations du président sur la Commission d'Enseignement

##### *a. Nouvelle règle de participation*

Mimosa « Enseignement » prend en compte la participation à la Commission d'Enseignement ; chaque membre reçoit un forfait annuel pour autant qu'il participe à 80% des séances durant période considérée.

### *b. Nouvelle composition de la CE*

C. Bader informe que, suite à un passage chaotique au Collège des Professeurs, la composition de la Commission de l'Enseignement a été revue. Y participent désormais *ex officio*, les Directeurs des Départements de Chirurgie, de Médecine et de Pédiatrie, dont la discipline est examinée lors des examens de la 3<sup>ème</sup> partie du final. Cela permet d'accueillir, en plus du Prof H. Bounameaux (médecine interne), la Pre Claire-Anne Siegrist (pédiatrie) et le Pr Pierre Hoffmeyer (chirurgie).

Le président souhaite également la bienvenue aux nouveaux représentant-e-s de volée soit M. Guillaume Haarman (représentant 3<sup>ème</sup> année), Mlle Loraine Fisch (représentante 4<sup>ème</sup> année). A titre exceptionnel et sur demande de l'AEMG, M. Vincent Lenoir est désigné comme suppléant 4<sup>ème</sup> année. Il reste à désigner encore un-e représentant-e en 1<sup>ère</sup> année.

### **3. Réflexions du Comité des examens cliniques sur les examens QCM de la 2ème partie du final**

La Pre Nu Viet Vu, présidente du comité des examens cliniques (CEC), avec la participation des membres de son groupe de travail, présente une synthèse des différentes réflexions faites sur les résultats des étudiants genevois aux examens QCM. Elle se fonde sur des discussion et réflexions :

- du comité des examens cliniques ;
- avec les représentants de volée des années 5 et 6 ;
- avec l'Institut für Medizinische Lehre (IML qui remplace l'IAWF).

En guise d'introduction, elle insiste sur le fait que l'examen QCM n'est qu'un indicateur parmi d'autres pour évaluer la qualité des étudiants et la qualité du programme.

En effet, en plus des QCM, il faut prendre en compte :

- la performance des étudiants aux examens précliniques et cliniques ;
- l'évaluation des apports du programme par les étudiants ;
- l'évaluation des apports du programme par les diplômés ;
- les résultats du projet pilote d'examen final oral structuré.

On constate par exemple que les étudiants et les diplômés considèrent les connaissances acquises comme utiles dans la pratique et que les étudiants-diplômés se disent bien préparés pour la pratique quotidienne. Pour terminer, le projet pilote démontre que les étudiants de Genève ont une performance égale aux étudiants de Berne et Zürich (cf. diapo annexée, 2).

D'autre part, on remarque que les résultats des étudiants genevois n'ont guère varié après la réforme, excepté pour l'ORL/l'ophtalmologie (moins bon) et la Médecine Sociale et Préventive (meilleur). Par conséquent, la réforme n'a guère influencé les performances des étudiants sur les QCM.

*Quelles sont les hypothèses pour expliquer que les performances des étudiants genevois soient systématiquement en bas de peloton au niveau suisse ?*

Plusieurs hypothèses sont mises en avant soit :

- **Effet de la volée** : il y a peut-être une tendance.
- **Effet de la fréquence des examens** : Entre 1997 et 2001, les examens se situent après chaque AMC. Dès 2002, ils sont à la fin de la 5<sup>ème</sup> année. On constate une augmentation des échecs quand ils sont placés à la fin de la 5<sup>ème</sup> année (cf. diapo annexée, 3). On peut en déduire l'hypothèse que la performance au QCM est meilleure si la matière est déjà testée directement après l'enseignement pratique de l'AMC.
- **Effet de l'ordre des examens** (cf. diapo annexée, 4) : les résultats des oraux influencent la préparation aux examens écrits, car si les notes des pratiques sont suffisantes, l'étudiant investit moins pour les examens restants et se permet d'échouer sur les derniers examens, donc les écrits. Une proposition de remédier est de suivre l'ordre pratiqué par Berne (cf. diapo annexée, 5).
- **Effet de la traduction des questions** : il apparaît que pour les questions genevoises, nos étudiants répondent également médiocrement (cf. diapo annexée, 6), donc ce n'est probablement pas un problème de traduction (de l'allemand en français).
- **Effet de l'utilisation des anciennes questions** : nos étudiants ne sont pas meilleurs dans les questions déjà utilisées. L'hypothèse qu'ils ne s'exercent pas suffisamment au type QCM reste ouverte.
- **Effet de la préparation aux examens** : selon la source de l'IML du self assessment, il ressort que les étudiants genevois sont ceux qui se connectent le moins au site d'auto-évaluation QCM (cf. diapo annexée, 7). Par conséquent, l'hypothèse qu'ils ne s'exercent pas suffisamment aux QCM se confirme.
- **Effet de la culture** : les étudiants constatent qu'ils ne sont pas plus bêtes que les autres, mais ils n'ont pas la culture de la brillance où l'aspect compétitif est peu ressenti : ils sont donc plutôt du type laxiste. Ils sont également peu conscients que les notes d'examens peuvent avoir de l'importance lors des engagements et n'ont que très tardivement un plan de carrière précis dans leur tête (généralement au cours de leur 6<sup>ème</sup> année).
- **Effet de l'encadrement – de l'organisation** (cf. diapo annexée, 8) : il est existant, mais n'explique pas tout.

*En résumé :*

Le pourcentage d'échecs aux examens écrits reste pratiquement identique avec une légère amélioration après la réforme : toutefois, les Genevois restent globalement en queue de peloton. En général, pour toutes les facultés suisses, les résultats des oraux sont supérieurs aux écrits. En plus des propositions soumises par le CEC (cf. diapos annexées, 9, 10, 11), la présidente souligne qu'un effort va être mis dans la réorganisation de l'Unité de Synthèse et de Préparation des Examens sous la coordination de la Dre Margareth Gerbase et qu'un modèle de répertoires au sein de chaque AMC (sur l'exemple de ce qui se passe en chirurgie) va être proposé à chaque discipline examinée. Cette proposition sera instaurée en attendant la nouvelle loi sur les professions médicales qui entrera en vigueur normalement en 2008, loi qui instaurera pour toutes les facultés des examens à la fin de la 6<sup>ème</sup> année.

### *Discussion :*

Sur la base de cette présentation démontrant différentes hypothèses possibles, il apparaît que les QCM sont un échantillon et non un jugement définitif sur le programme.

C. Bader relève que malgré les 20'000 heures annuelles de contact direct pour l'encadrement aux étudiants (contre environ 6'500 avant la réforme), l'étoile genevoise a toujours de la peine à briller.

### ***Dans les points discutés, on retient :***

- Les étudiants ne réalisent que tardivement que les notes aux QCM sont importantes pour l'engagement à des postes de médecin-interne.
- Le message des enseignants est ambivalent, car ils soulignent que tout va bien se passer pour les examens écrits, mais ne donnent aucun message sur l'importance de briller aux examens et des conséquences potentielles pour l'avenir professionnel des étudiants.
- Un manque de cohésion au niveau des étudiants lors de la préparation aux QCM (mauvaise organisation, peu d'exercice à la pratique des QCM, etc.).
- Un laxisme des enseignants lors des répertoires donnés dans le cadre de l'USPE (un grand nombre ne savent pas ce qu'ils doivent faire !).
- Un découpage éventuel des examens serait à envisager sur l'exemple de Berne pour contrer l'attitude minimaliste des étudiants.
- Lors d'un engagement, selon les services, il y a un net avantage à avoir eu d'excellentes notes aux QCM (sur l'exemple de la pédiatrie) : cela démontre aussi pour le service que l'étudiant a un réel intérêt pour la branche et décide d'y exceller (sur l'exemple de la chirurgie). L'excellence est également exigée pour une postulation à l'étranger (particulièrement aux USA). Ce critère deviendra également important lors de la mobilité des étudiants dans le cadre de Bologne.
- La proposition d'organiser des séances d'informations avec les directeurs de départements qui exprimeraient les critères de sélection pour être reçus dans leur service pourraient avoir lieu en début de chaque année dès la 2<sup>ème</sup> année. Voir également s'il est envisageable de créer une journée d'informations rassemblant toutes les spécialités. Les services décriraient les avantages à venir postuler chez eux en exposant aussi les critères de sélection. Ceci permettrait à chaque étudiant d'être au clair sur les exigences nécessaires pour postuler à la fin de leurs études. Cette journée pourrait s'organiser à la fin de l'Unité d'introduction à la Démarche Clinique soit le 1<sup>er</sup> lundi des AMC. Les étudiants de 5<sup>ème</sup> année pourraient de ce fait venir « rafraîchir leurs intentions professionnelles ».

On rappelle qu'il existe également un conseiller aux études uniquement dédié à l'encadrement de la 6<sup>ème</sup> année en la personne du Pr Philippe de Moerloose ce qui est unique dans les facultés suisses. Malheureusement, cette ressource est peu utilisée par les étudiants.

*En conclusion :*

Certes, il semble y avoir une meilleure préparation à la vie professionnelle depuis l'instauration de la réforme, mais cette quantification est difficile à effectuer à l'heure actuelle : elle sera peut-être plus aisée après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi en 2008. Toutefois, il reste encore un important effort à fournir au niveau des examens écrits afin que Genève lâche sa position de queue de peloton. Il est important de briller non seulement pour ses compétences pratiques, mais aussi par un certain savoir. Il est donc important que l'étudiant s'imprègne de l'ambiance QCM et que le programme, aux niveaux préclinique et clinique, encourage une culture QCM intelligente.

#### **4. Divers**

Arrivant au terme de sa formation, Thomas Agoritsas annonce qu'il quitte la CE en tant que représentant de la 6<sup>ème</sup> année, commission où il a eu du plaisir à s'investir. C. Bader le remercie pour sa participation très active et ses diverses interventions qui ont permis à cette commission de recevoir des observations constructives et originales.

C. Bader informe que suite à des restrictions budgétaires de l'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP), l'indemnisation attribuée aux examinateurs est supprimée pour tout membre ayant un contrat universitaire ou hospitalier. Seul-e-s, les praticien-ne-s exerçant en cabinet recevront encore une indemnité. Cette information fait suite à un courrier envoyé aux examinateurs (cf. document annexé). C. Bader confirme que dès cette année académique l'investissement des enseignant-e-s aux examens seront pris en compte pour Mimosa « Enseignement ».